



Concept de protection contre le Covid-19

(Version 1.0 du 5 septembre 2020)

Introduction

Le présent plan de protection s'applique à toutes les personnes qui seront présentes lors de la manifestation « InnoVibes » du 18 septembre 2020 au Techno-pôle de Sierre. Le programme complet de la manifestation est disponible sur www.innovibes.ch.

L'organisateur de cette manifestation est la Fondation The Ark, qui a délégué Cédric Luisier de CimArk SA comme responsable de la mise en place de ce concept de protection.

De manière générale, toutes les personnes concernées (participants, organisateurs, techniciens, prestataires de service) doivent se conformer aux exigences décrites ci-après.

L'ensemble des dispositions de l'ordonnance COVID-19 sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de coronavirus s'appliquent. Chaque personne peut mettre en place des mesures supplémentaires spécifiques.

Ce plan de protection est valable durant toute la durée de l'évènement, y compris dans la phase de montage et de démontage des infrastructures.

D'éventuelles dispositions cantonales ou fédérales contraires prévalent.

Règles de base

Ce concept de protection doit garantir que les exigences suivantes sont respectées. Des mesures suffisantes et appropriées sont prévues pour chacune de ces exigences.

HYGIENE DES MAINS

Toutes les personnes présentes lors de la manifestation se nettoient régulièrement les mains.

Mesures mises en place par l'organisateur :

- Mise en place d'un poste d'hygiène des mains : les participants pourront se désinfecter les mains avec un désinfectant pour les mains lorsqu'ils entrent dans la salle de la conférence et en sortant.
- Les sanitaires situés à proximité immédiate permettront aux participants de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, notamment à l'arrivée sur le lieu de la conférence.
- L'organisateur mettra également à disposition de chaque participant, à sa place, un flacon de 50 ml de gel désinfectant pour les mains.
- L'organisateur retirera les objets inutiles pouvant être touchés par les participants (flyers, ...).
- Dans cet esprit, les questions du public (avec passage de micro) seront supprimées au bénéfice des questions posées via une application web.
- Les poignées de main seront proscrites et cette mesure est rappelée à l'accueil de la manifestation.

NETTOYAGE ET AERATION

Un nettoyage des surfaces (tables) sera organisé.

Mesures :

- Le système de ventilation de la salle fonctionnera au niveau supérieur durant toute la durée de la conférence, de manière à assurer une bonne aération de la salle.
- Les installations de WC seront nettoyées régulièrement.

GARDER LA DISTANCE

Les participants gardent une distance adéquate entre eux lors des présentations plénières (conférences).

Mesures :

- Le nombre de participants à la conférence, y compris les conférenciers et les techniciens, est limité à 50 personnes. Concrètement, l'organisateur limite à max. 45 le nombre de participants externes à l'organisation pour chaque session et propose une version en ligne afin de limiter le nombre de personnes sur place.
- La salle Electra, dans laquelle aura lieu la conférence, est prévue pour accueillir plus de 90 participants. La configuration choisie permettra à chaque participant de bénéficier d'une chaise, séparée de min. 1,5 m. les unes des autres. Le port du masque ne sera ainsi pas obligatoire une fois les participants installés à leur place.
- L'accueil des participants et le contrôle des billets seront fluidifiés par la création de 2 postes différents, avec marquage des distances dans les zones d'attente. Les personnes en charge de l'accueil seront masquées et éviteront tout contact physique avec les participants pour le contrôle des billets.
- Un masque sera distribué à chaque participant à son arrivée.
- Chaque participant se verra attribué, à son arrivée dans la salle, une chaise en particulier, avec la consigne de ne pas en changer en cours de conférence.
- Le port du masque sera obligatoire lorsque les participants quittent leur place attribuée.
- Les techniciens et organisateurs veilleront à garder leurs distances entre eux, et avec les participants lors d'interactions dépassant plusieurs minutes ou seront masqués si ces distances ne sont pas tenables.

- Le lunch de midi se fera en mode « assis », au restaurant du Techno-Pôle, avec des tables limitées à 6 personnes au maximum et bien espacées les unes des autres. La composition des tables durant les repas sera relevée.
- Pour le service, le personnel sera protégé en conséquence (masque).
- Toute personne qui quitte sa table devra porter un masque.

TRACAGE DES CONTACTS

L'organisateur met en place un traçage des contacts, via le formulaire d'inscription à l'évènement ainsi que la demande de compléments utiles à l'accueil de la manifestation.

Les noms, prénoms, adresse e-mail, domicile et numéro de téléphone des participants (y compris organisateurs, conférenciers, technique, personnel de service, etc.) seront ainsi collectés et conservés durant 15 jours à des fins de traçage éventuel.

Les participants seront informés que leurs données pourront être, au besoin, transmises au service cantonal compétent, pour d'éventuelles mises en quarantaine. La composition des tables des repas seront également relevées d'une fois que les participants sont installés.

PERSONNES A RISQUE ET SYMPTOMATIQUES

Les participants présentant des symptômes de Covid-19 sont priés de ne pas se rendre à la conférence. L'organisateur rappellera cette information lors de la transmission des informations pratiques aux participants.

En cas de doute, les participants pourront se rabattre sur la version online de l'évènement.

Les personnes à risque sont également incitées à opter pour la version en ligne de la conférence.

Personnes de contact

Les personnes suivantes seront les contacts privilégiés pour toute question ou problème en lien avec ce concept de protection :

Cédric Luisier, CimArk SA, Route du Rawil 47, 1950 Sion 058 332 21 26 cedric.luisier@cimark.ch
Lilia Carril, CimArk SA, Route du Rawil 47, 1950 Sion 058 332 21 47 lilia.carril@cimark.ch

Historique des mises à jour du document

Version	Date	Modifications principales
1.0	05.09.2020	Création document